

Vu le chemin de croix la chapelle (intérieur
et extérieur) la fontaine ~~neolatine~~.
Interrogé le curé de Gillonay

Bibliographie.

- V. Hostachy "N.D. du Dauphiné" p. 101 (5 lignes)
- Abbé Paillet "le culte et la sanctification de Marie dans
le diocèse de Grenoble" (in "Semaine religieuse
du diocèse de Grenoble" 28/1/1954, p. 139) (1 ligne)
- Archives à Gillonay ????
- Nacé (Antonin) "Gillonay - Chapelle de N.D.
château. (Guide Itinéraire,
1960, t. IV, p. 139, in - 16)
(O. 2805) [X]
- Baligui (?) thèse sur N.D. du Mont
à Gillonay

- Cartes - Richelieu 77, p. 3
- 1/50.000 la Côte St. André (XXXI-33) S.E

Images . Photos J.-L. Plaudin (Avril 1966)

- Extérieur : calvaire en avant de la chapelle
 - vieille statue moderne du paillard
 - Intérieur - la nef et le chœur, la statue dans le coin gauche
 - le chœur, la statue, le reliquaire.
 - la statue
 - le reliquaire
 - . Source - la source miraculeuse
-

N.D. du Mont à Gillonay

Montenay 1966

- Chapelle au sommet de la colline qui domine le village de Gillonay
- Plusieurs statues dont une monumentale sur le front de la chapelle et une ancienne dans le mur au dessus de la porte d'entrée
- Reliquaire: au bout du voile de la vierge dans un petit reliquaire placé sur une petite table au fond de l'abside.
- Source miraculeuse à 100 ou 200 m. dont ~~un puits~~ certains pensent remédier de l'eau contre la maladie et le mal de gorge.
- Chemin de croix de l'église à la chapelle
- Tours -
- vendredi saint (?)
- Rayonnement village et environs (?)
- Fondé par un seigneur retourné de croisade, lequel habitait de l'autre côté de la vallée.

{Antoine PACÉ. "Guide d'Émerais..." C. IV}

p. 48 ... Sans vouloir ^{rien} exagérer, sans prétendre
le moins du monde faire remonter
l'origine de ce village jusqu'à l'époque gauloise,
en s'appuyant sur des étymologies celtiques,
toujours si problématiques, on ne peut nier,
cependant, que ces localités, comme presque
toutes celles de la province viennoise, n'aient
eu une certaine importance, au moins à
l'époque gallo-romaine, comme le prouvent
des découvertes de médailles et autres objets
antiques que l'on a trouvés à diverses époques
sur plusieurs points de cette commune. Ce
que l'on peut citer, au premier chef, c'est
d'abord l'église, dont le clocher, on nous
à sa base, porte tous les caractères de
l'architecture romane du XI^e siècle. La
tour carrée de ce clocher est si peu haute
tout ce qui reste de l'ancienne église qui
avait été construite pour un prieuré de bénédictins
dont les bâtiments occupaient l'emplacement
où se trouve aujourd'hui la maison curiale.

Après avoir visité l'église, continuant de
monter le coteau, ayant, à gauche, un petit
vallon très pittoresque connu sous le nom de
Goulet, on atteint, après vingt ou vingt-cinq
minutes ~~de marche~~, un petit plateau qui
couronne une chapelle, désignée sous le
nom de Notre-Dame du Mont. Cette chapelle,
à l'entrée de laquelle on remarque quelques
débris du Moyen-Âge, et notamment les armoiries
de Gerardo de Saint-Paul, a été reconstruite
depuis quelques années [elle est cent en 1860], par le
vénérable et savant curé de cette paroisse depuis

près de trente ans, M. l'abbé Bandois, mais sur
l'emplacement d'une chapelle beaucoup plus vaste,
dont on suit encore parfaitement le plan, qui
avait été brûlée par le baron de Adrets pendant
les guerres de religion, et dont il ne reste plus
qu'une ogive du XIII^e siècle compris dans le mur
méridional de la nouvelle chapelle. C'est un lieu
de pèlerinage, fort célèbre et fort ancien, fondé,
suivant la tradition, par un des seigneurs de
Brenneux à la suite de dangers qu'il avait courus
à la Terre - Sainte. L'on monte encore, en effet,
un chemin qu'il avait fait construire pour
conduire de son château, dont nous voyons
d'ici les tours, à cette chapelle, à travers la
plaine.

En descendant au pied du plateau où la
chapelle de N.-D. est construite, et d'où l'on
jouit d'une très belle vue sur la ville de la Côte,
à droite, la plaine de Brievre et les coteaux
de Chamberan au midi, les Alpes et le massif
de la Grande - Chartreuse à l'est, on incline
légèrement à gauche pour visiter deux châteaux... "

[N.D. du Roux]

CÔTE - SAINT-ANDRÉ (La)

Allard (Guy) - La description des mandements
de la Côte St André. Recherches sur
le Dauphiné, t. I. f° 932
t. II. f° 126, 13 ff.
t. III. f° 158, 3 ff.
(Grenoble, V. 439)

Allard (Guy) - Notice sur la Côte St André.
Histoire du Dauphiné, t. 12, p. 933, 17 ff.
(U. 440)

Auc. Jacques (l'abbé L.) - Recherches historiques
sur la Côte St André, pour servir
à l'histoire générale du Dauphiné.
(La Côte St André, 1853, 182 p., 1 fasc.)
(Grenoble, O. 2854)

Crozet (F.) - Description topographique, historique
et statistique des cantons formant
le département de l'Isère et des communes
qui en dépendent. Canton de la Côte St André.
(Grenoble, Xavier Devet, 1869, 8°, 81 p., 2 vol.)
Côte / (Grenoble, V. 1737³⁵)

Racé (Antoine) - La Côte St André et ses communes.
(Guide-Itinéraire, 1860, t. III, p. 16)
(Grenoble, O. 2805)

I. LOCALISATION. Commune et paroisse de Gillonnay, canton de la Côte-Saint-André, diocèse de Grenoble (Isère).

• Michelin n° 77, pli 3 ; 1/50.000^e feuille XXI-33 (La Côte-Saint-André)

• Le village de Gillonnay est en Bas-Dauphiné, dans la plaine de Bièvre, à 44 km. ^{à l'Est} au Nord-Ouest de Grenoble, et à 1,5 de la Côte-Saint-André. Il est situé ~~au Nord de la D-73, à 385 m. d'altitude. L'église est à 405 m. d'altitude, au pied d'un relief~~ ^{à 385 m. d'altitude, au pied d'un relief} ~~xxxxx la chapelle N-D du Mont est située à 540 m~~ allongé, d'axe E-O., culminant au Mont Avalon, à 644 m. d'altitude. L'église paroissiale est ~~située~~ au N.O. du village, près du cimetière, à 405 m. d'altitude.

24 La chapelle N-D. du Mont, au bout du hameau Notre-Dame, est sur un faux sommet de ce relief allongé, à 540 m. d'altitude, à ~~540~~ 700 m., à vol d'oiseau, de l'église de Gillonnay. Une route carrossable de 2 km., environ, joint le village au hameau et à la chapelle. Un chemin très pentu, carrossable à la rigueur, joint directement le hameau à l'église (environ 1 km.).

27 Entre l'église et la chapelle il y a un chemin de croix, d'apparence récente, qui suit plus ou moins ce chemin pentu.

33 Au revers du faux sommet portant la chapelle, une "fontaine miraculeuse", non pointée sur la carte, à 200 m. environ au Nord de la chapelle.

II. OBJET. 19/ Pour quoi ? On viendrait à la chapelle par dévotion. Mais l'eau de la fontaine passe pour souveraine contre les maux d'yeux et les rhumatismes. Les autorités ecclésiastiques actuelles ne confirment nullement le caractère miraculeux de cette source, qu'elles considèrent comme extérieures au pèlerinage.

20/ A qui ? A Notre-Dame du Mont.

III. ANALYSE DES SACRALITES. 19/ Images. Il y a plusieurs statues de la Vierge :
 • L'une, monumentale, sur le faite de la chapelle, est visible de loin. (photo 1)
 • Une autre, de pierre, vraisemblablement médiévale, est actuellement placée dans une niche au dessus de la porte. Il n'en aurait pas toujours été ainsi : elle paraît avoir été, autrefois placée à l'intérieur de la chapelle, et il n'est pas exclu que c'[']ait été l'ancienne image de sacralité. Elle a l'expression douloureuse, et a une curieuse manière de présenter son enfant à bout de bras (cf. photo 2, 1 et 2).
 • La troisième, qui serait actuellement la plus vénérée, est une Vierge à l'enfant en bois peint et doré, d'époque moderne (photo 3), placée dans le coin gauche de la nef (photos 4 et 5). Celle-ci est fleurie. (photo 3).

53 20/ Relique. Un morceau du voile de la Vierge, dans un petit reliquaire d'époque moderne (?) placé derrière l'autel, sur la tablette de la fenêtre (photos 4, 5, et 6)

33 30/ Source miraculeuse. C'est une sorte de petite mare, rendue noire par les feuilles de châtaigner qui y tombent (photos 7 et 8). En fait, l'eau en est limpide. Aucun édifice n'y a été construit. Eau souveraine contre maux d'yeux et rhumatismes. On la boit et l'on s'en frotte/ les parties malades.

Rosier sans épine ??
 à côté de la source.

IV. VIE DU PELERINAGE. 19/ Célébration liturgique. Le souvenir de l'ancienne célébration liturgique paraît perdu. Aujourd'hui on y dit des messes, les années où le curé le peut et où les fidèles le demandent, le 15 Août et le 8 Septembre ou encore le dimanche le plus proche de ces dates. Chemin de croix et messe à la chapelle le Vendredi Saint.
 Ces cérémonies rassemblent une centaine de personnes de la paroisse et des paroisses voisines, alors qu'on venait autrefois de 25 km. à la ronde. On y monte aussi après les communions solennelles.

(cf. brochure sur Vaulx, p. 53-54)

Les cérémonies consistent aujourd'hui simplement en une messe avec les cantiques connus des assistants. Un cantique spécifique du XIX^e siècle a été abandonné pour ne plus correspondre au goût actuel ("trop pompier" dit le curé)

75 ? 2°/ Autres aspects. Pèlerinages individuels au cours de l'année (pour des raisons thérapeutiques qui échappent au curé ??)

La statue de la Vierge, à l'intérieur de la chapelle, paraît fleurie. Mais pas de cierges. Pas de plaques de reconnaissances ni ex-votos. Pas de correspondance. Demandes de messes simplement pour les jours de cérémonie à la chapelle.

Vogue à Gillonnay le Lundi de Pâques. Cela correspond-il à une ancienne date du pèlerinage ? (le curé n'en sait rien).

84 93 V. HISTOIRE. La tradition attribue la fondation du sanctuaire à un seigneur de Bressieux que la Vierge avait protégé sur mer à son retour de croisade. Il s'agit peut-être d'Aymar de Bressieux qui prit part à la seconde croisade (1147...); car l'existence d'un antique chemin qui, de Bressieux à N-D. du Mont, traverse la plaine de la Bièvre en ligne droite avant de serpenter sur le coteau, confirmerait la légende.

La chapelle actuelle est construite sur l'emplacement d'un édifice "beaucoup plus vaste dont on suit parfaitement le plan" et dont elle retient plusieurs éléments : statues, chapiteaux et une ogive qui daterait de la fin XII^e - XIII^e siècle.

On sait qu'au début du ~~XIII^e~~ XIV^e siècle le sanctuaire recevait des legs nombreux, et qu'à la fin du XV^e le curé de Gillonnay était recteur de la chapelle. Après sa destruction, que la tradition attribue au baron des Adrets, elle fut reconstruite fin XVI^e ou début XVII^e grâce à la générosité d'une famille de la Côte-Saint-André. En 1641 un membre de la même famille y institua à perpétuité cinq messes basses aux jours de la Purification, Annonciation, Assomption, Nativité et conception de Notre-Dame. En ce XVII^e siècle, le pèlerinage connut sûrement une grande vogue puisqu'en 1628, temps de peste, les cinq paroisses de la communauté des Eparres, à 25km de là, font vœu de se rendre chaque année en pèlerinage à N-D. du Mont le lundi de Pentecôte. Il est vrai qu'à la Pentecôte 1654, dans les mêmes circonstances, c'est à St. Antoine de Viennois que se rendent en procession les habitants de ~~Gillonnay~~ Gillonnay.

Malgré la lutte antireligieuse, sévère dans la commune pendant la Révolution, il ne semble pas que la chapelle ait subi de dommages graves. C'est peut-être pour la protéger qu'un François Chuzel, de Gillonnay, la prend à ferme, le 2 germinal an II, pour trente francs par ans. Et, quand en 1829 le curé Baudouin, en la restaurant, se permit de la modifier et de restreindre ses dimensions, il souleva de grands murmures.

VI. LEGENDAIRE, CROYANCES ET PRATIQUES TRADITIONNELLES.

- . Source miraculeuse
- . Rosier sans épines près de la source
- . La statue de N-D. du Mont, volée ou simplement descendue à l'église par les habitants du village, serait, pendant la nuit, remontée toute seule dans sa chapelle.

SOURCES DE LA FICHE. Fiche rédigée par J-L. Flandrin d'après

- . Visites des lieux (printemps 1966) deux fois
- . Entretiens avec le curé de Gillonnay (printemps 1966 et ~~été~~ ^{juillet} 1967)
- . Entretien avec l'archiprêtre de la Côte-Saint-André (~~été~~ ^{juillet} 1967)
- . Entretien avec la dame habitant la ferme voisine de la chapelle

. V. Hostachy: "N-D. du Dauphiné", p. 101 (5 lignes)

. Abbé Paillet "Le culte et les Sanctuaires de Marie dans le diocèse de Grenoble" in "semaine religieuse du diocèse de Grenoble" du 28/1/1954, p. 179 (1 ligne)

copie dans dossier. Macé (Antoine): "Gillonnay. Chapelle de N-D. Chateaux." (Guide Itinéraire, 1860, t. IV, p. 139) Bible Grenoble (0.2805)

. Balégui ("thèse" sur N-D. du Mont et Gillonnay)

. Visite le 15 Août 1967: Rien.

p. 77

L'auteur se présente comme "un chercheur sans diplôme ou, pour mieux dire, un vieux paysan qui a simplement voulu connaître l'histoire de son village."

p. 78

"Les plus anciens textes où il soit question de Gillonnay sont du XVI^e siècle, et bien que ces textes soient latins, ce nom est déjà écrit en français."

p. 80

Le nom paraît venir de "Tudiniacum" et le village avait existé dès l'antiquité puisque "du pays gello. comme de Gillonnay on relevait naguère des traces aux nombreuses tours, murailles de communes et autres objets antiques", écrivant en 1860 M. Antonin Rogé, prof. d'Hist. à la Fac. de Lettres de Grenoble. ... En réalité nous ne pouvons franchir aborder l'hist. de Gillonnay avant le moyen-âge. Le village paraît alors partie du mandement de Bocozeil, devenu plus tard, sous le comté de Savoie, le mandement de la Côte St André. Appelons l'archéologie au secours de l'histoire : il y a, à Gillonnay, deux choses extrêmement anciennes : un prieuré, dont il ne reste que l'inglorie paroissiale, et une chapelle, celle de N.D. du Ront. Le prieuré est celui de St Maurice, patronage qui évoque une relation avec la cathédrale de Vienne, d'autant que le archevêque de Vienne prendrait — aux Carol., il est vrai — le titre de prieur de Gillonnay. C'est vraisemblablement à eux qu'il faut attribuer la fondation du monastère au XI^e s. ...

p. 81

"Le nom et l'histoire de ce prieuré nous sont, du reste, inconnus. Ce n'est que vers le milieu du XVI^e s. que nous trouvons l'un d'eux cité dans un acte : il s'agit d'Hughes de Venterol, qui habitait alors une maison voisine de N.D. du Ront, & s'ita prop. capellam dominus nostras de Ronte". Peut-être ce prieuré était-il en même temps, c'est-à-dire de la chapelle, fonctions qui, cependant, ne furent que rarement cumulées. C'est autour de ce prieuré que semble s'être groupé le village primitif, celui qu'on appelle au XIV^e s. le «bourg vieux» et que protégeait le château de Ternaux, antérieurement dit de Pratroux, dont le tour de donjon est encore debout.

p. 82

La fondation de N.D. du Ront n'est, sans doute, guère postérieure à celle de St Maurice. La chapelle, solennement mais grossièrement réparée en 1819, conserve quelques débris d'un édifice très ancien qui n'était pas dénué d'art : des arceaux de style ogival, mais d'une ogive un peu obtuse, qui paraît bien être de la fin du XIII^e s.; sur le portail, encasté dans la mur, des fragments de chapiteaux sautoirs représentant des anges et des oiseaux et une statuette de la Vierge louchante et trapue, mais d'une expression touchante.

Sur l'origine de cette chapelle, nous n'avons aucun document, mais

nous avons une légende. Et la légende est à la fois si précise et si vraie.
 - Globbe, qui elle se rapproche singulièrement de l'histoire - D'après elle, D. D. a
 été bâtie par un seigneur de Bressien qui, au retour d'une guerre lointaine,
 fut surpris en mer par une violente tempête - Il fut vaincu, s'il en
 échappait, d'élever à la Vierge une chapelle sur la + haute montagne
 située en face de son château (à f. d'ic de son château). Or le mont
 de Gillonnay fait exactement pendant au château de Bressien au nord
 de la plaine de la Mièvre. Et pour aller de l'un à l'autre, dit la
 légende, le seigneur fit faire à travers la plaine un chemin direct. Le
 chemin existe encore, et il est en effet remarquablement rectiligne. Il est
 appelé, dans le parcellaire de Gillonnay, « chemin de Bressien ». Par là
 maisons de Gillonnay, pour monter à Notre Dame, ce n'est pas qu'un
 sentier qui grimpe à travers les prés et les vignes, mais nettement tracé
 et comportant une multitude formelle sur les terres qu'il traverse - la légende
 paraît donc reposer sur un fond de vérité. Le vœu donc il s'agit fut
 sans doute fait au ~~retour~~ retour d'une croisade. Or, un sire de
 Bressien, Aymar, prit part à la seconde croisade, celle de St. Bernard,
 en 1147. Avec d'autres seigneurs de la région... il suivit la bannière
 d'Anc^{III}, comte de Savoie, qui mourut au retour, dans l'île de Chypre, le
 12 Avril 1149. Et... après cette mort, et sans doute affecté par elle,
 qui Aymar de Bressien fut saisi par la tempête sur le vœu qui
 le ramenait, et le son vœu? On peut l'admettre sans trop
 de condescendance... la dévotion à la Vierge était alors générale,
 et les sires de Bressien ne donnaient de marques signalées. L'église
 de leur bourg était dédiée à la "Bienheureuse Marie" et c'est devant
 elle que fut passé le charter de 1288 par laquelle ils affermaient leurs
 vassaux (actum ante ecclesiam Beatae Mariæ Bressiaci). Or, au
 XIV^e siècle, D. D. du Mont est appelé à son tour Beata Maria de Monte,
 ce qui correspond exactement à Beata Maria Bressiaci -

Ce qui est sûr, c'est que le sanctuaire était, au début du XIV^e s.,
 l'objet d'une haute vénération. Il avait des legs nombreux pour
 son ou ses luminaires... même des biens immobiliers tels
 qu'un bois au lieu dit Archimband - le chapelain de Gillonnay,
 qui ne pouvait être que le chapelain de D. D., était pourvu
 avec un sire Etienne Gontefroy, d'un domaine d'environ 40 stères,
 terres et bois, au Blandier, sur la paroisse de St. Hilaire, et il
 payait, de ce fait, un tiers d'avoine au comte de Savoie, pour le
 droit de chevalage que ledit comte prélevait en cette paroisse.

Dès la fin du XIV^e siècle, le curé de Gillonnay exerce la fonction
 de recteur de la chapelle (3) [(3) Dominus Johannes de Nibisca curatus de
 Gillonnay, regens capelle dictæ Notre Seigneur de Monte (acte de 1497, foll. 99v et
 100r). 7907 - 7909].

Les Templiers avaient aussi des droits anciens sur le Tenoir de
 Gillonnay. A la fin du XIV^e siècle, le Temple d'Ornacieux était encore dit
 possesseur d'une vigne à la Bardide, au-dessous de Montgoutier. Sans doute,
 le Temple Tenait-il ces biens des archevêques de Vienne. Il percevait, en outre,
 une dîme aux environs qui passa, ensuite, à l'abbaye de Noll.

Jusqu'au début du XIV^e siècle, Gillonnay n'eût pas eu de seigneur....

- p. 84. Le premier qui apparaît est un Brocsozel, et il porte le nom de seigneur de la Bâtie de Gilbouney, non pas de Gilbouney même. Sans doute, le village faisant partie du mandement de Brocsozel, le territoire (à l'exception du prieuré) était-il la possession ancienne, et même immémoriale de cette entité maîtresse
- p. 85 - "... Au pied du château, se trouve un deuxième bourg qui s'appelle le "bourg nouveau" et qui fut, comme le "bourg vieux" et comme le château de la Bâtie lui-même, entouré d'une enceinte de fossés et de palissades. La guerre entre les comtes de Savoie et le Dauphin était alors permanente, et la plaine de la Bierre était particulièrement favorable aux surprises et aux mêlées " ... On s'explique donc que Gilbouney, situé aux confins des deux seigneuries, ait eu besoin de bons fossés et de solides étaiements "
- p. 86 ... Au début du XIV^e s. Gilbouney paraît donc avoir compris au moins cinquante-cinq feux ce qui ... donne une population d'environ 350 âmes.
- p. 87 ... en 1372 ... sont mentionnés 36 habitants ou chefs de famille ... la population est donc sensiblement la même qu'en 1323.
- p. 88 ... Enfin aucun noble n'est cité alors que plusieurs sont mentionnés à la Côte-St-André. Aucun ecclésiastique non plus, ce qui montre l'indépendance complète du prieuré.
- En 1383 ... Gilbouney compte seulement 47 chefs de famille (au lieu de 56) et sur ce nombre 13 sont dits mendicants et misérables
- Le 9 janvier 1405, le nombre des solvables, c'est-à-dire de ceux dont les biens s'élèvent à dix francs ou plus ... s'abaisse à 26, tandis que celui des misérables est de quatorze
- p. 101 - "... Ces documents s'ajoutant l'un à l'autre, nous donnent la description presque complète du village à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e. L'état économique et l'état social s'y éclaircissent l'un par l'autre. Il y a des lacunes. Le seigneur d'Uclé et de la Bâtie n'a pour vassaux qu'environ les 3/4 des habitants ... Il manque, pour compléter le cadastre de Gilbouney au moyen-âge, le terrain de St-Romain, et ceux des fiefs de Ternaux et de Montcharrier.
- Le bourg est traversé par deux grands axes : 1^o la route de la Côte-St-Hilaire (magnum iter) ... 2^o ... la route de la Côte-St-Charles.
- p. 103 - "... Par lettres patentes données à Romans le 16 mars 1446, le jeune dauphin [futur L. XI] accorde à Aimé ou Aimé de Uclé et de la Bâtie la justice haute, moyenne et basse de la paroisse de Gilbouney. "
- p. 106 - " Cette intéressante pièce montre que les seigneurs de la Bâtie ne possèdent jusqu'alors d'aucune autorité ni juridiction sur les habitants du village. Ils avaient l'ancienne "directe" sur les terres de leurs domaines, ils n'avaient pas de seigneurie. Celle-ci est une création ou confirmation du roi-dauphin. "
- p. 107 - 110 - Répartition de la taille de 1451 : " la population s'est élevée depuis le recensement de 1405. Elle est devenue au chiffre de 56 chefs de famille ...
- Vingt et un an + tard, en 1472, l'amélioration s'accroît. Le nombre total des chefs de famille s'élève à 63, et aucun d'eux n'est qualifié de misérable.

p. 111 - "... le hameau de Tervans qui ne compte plus au jourd'hui que deux maisons en comptant alors onze

p. 112 - Début XVII^e "... le fils de Jean - François, Richel, du censur
vendre la terre et seigneurie de Gillouney. C'est à ce moment, semble
-t-il, que la terre fut partagée ... En 1532, ces deux
domaines forment 2 fiefs distincts, appartenant à deux bourgeois de
la Côte ...

p. 114 - ... "Avec le guerre de religion ... le pays allait en voir bien d'autres -
Jus 1561, la Côte St. André est prise par les protestants du baron de Achets
qui y établissent un temple. Represe par le catholique en 1566, elle retombe
l'année suivante aux mains des Huguenots et il faut un véritable effort
pour la ressaisir, le 14 janvier 1568 - En 1579 et 1580 éclate une vraie
jacquerie, où les paysans de Valloire et de la Bricie menacent les
nobles - François, lieutenant général en Dauphiné, et Randelot,

p. 115 - gouverneur de Lyon, finissent par écraser les rébells à Roisans. Nous
ignorons le part que les gens de Gillouney purent prendre à ces
troubles - Ce que nous savons, c'est que les nobles ne se sentant pas
en ~~sécurité~~ sûreté dans leurs maisons - forts, demandèrent à l'épiscopie le
détachement de la Côte pour s'y réfugier. Le sol livré encore quelques vestiges de
ces antiques fureurs - Dans notre enfance, en suivant la charme, on
retirait parfois du sillon des dagues rouillées.

En 1599, les violences des gens de guerre dévotaient de nouveau le
pays - En 1601, le roi dut se charger d'une partie de leurs impôts un
certain nombre de communes, entre lesquelles Gillouney(s) [(1). B. B. Grenoble
R. 80, fo 233]. C'est, semble-t-il, au cours de la guerre de religion, probable-
ment dès 1562, que fut détruit le prieuré de St. Maurice. On trouve à
partir du XVII^e siècle n'en trouve - i. ou plus de trace - le baron de Achets
qui paraît pour avoir brûlé la chapelle de N. D., n'aura sans doute pas
épargné le couvent voisin. Sous le règne de Henri IV, c'est l'arche-
vêque de Vienne qui s'intitule prieur et qui perçoit les cens ...

p. 116 - ... Si l'on se réfère à la ruine et à la disparition du
prieuré il fallut, du moins, relever l'église de St. Maurice et la chapelle
Notre-Dame - Une riche famille de la Côte St. André, connue dans cette ville
pour sa générosité, se chargea bénévolement de ce rôle. Ce fut la
famille Girard de St. Paul - Elle était, on l'a vu, voisine avec
Gillouney, où elle détenait le fief de Pericôs. La dévotion pour N. D. du
Rout était grande et ancienne. Antoine Girard, Sieur de St. Paul, prieur
d'Izeaux, et bourgeois de la Côte St. André ... qui testa le 31 janvier 1589,
lègue trois florins de petit monnaie pour le luminaires de N. D. du Rout ...
Ce fut très probablement son petit-fils, Jean, qui commença la restauration
de la chapelle - Après avoir obtenu, en 1585, l'abandonnement du château de La Côte,
il avait fait relever à ses frais la halle et le four banal de cette ville,
plus qu'à demi-détruits, comme le château lui-même - Ce Jean de
Girard de St. Paul fut un vaillant homme de guerre, qui se distingua
par son ardeur dans les dernières luttes contre les protestants ...
... Guy, autre fils de Jean, docteur en théologie, ancien recteur de la Sorbonne

p. 117

et auteur dramatique ... dut continuer l'œuvre charitable et pieuse de ses
frères, qui l'avaient nommé tuteur de ses enfants. Il avait le grade de haute
dignité ecclésiastique : d'abord grand vicaire de l'Évêque de Genève, puis
vicaire général de l'Archevêque de Vienne. Ce fut sans doute lui qui
recueillit, dans une construction nouvelle, les restes de l'édifice gothique
de l'abbaye de St. S. du Mont, et c'est en mémoire de cette restauration que
le Rector de Girard aura été placé à l'intérieur de l'imposant oratoire
sauvé du sautoir primitif, au-dessus de la petite porte, où il
est encastré.

p. 118 " ... Trois ans après son fils François, maître de camp, d'un régiment de
gens de pied, témoignait sa reconnaissance, et par contre-coup, celle de
son père, à St. S. du Mont, dont ils avaient, disaient-ils, éprouvé et
éprouver l'un et l'autre le secours.

En 1641, le noble François de Girard, seigneur de St. Paul, maître
de camp, d'un régiment de gens de pied pour le service de sa Majesté et
présentait devant M^{re} Charpillat, notaire à la Côte St. André, et déclarait
que « par une dévotion et affection envers la chapelle de St. S. du Mont,
joint à l'intention de son noble aïeul, le sieur de Girard, seigneur de
St. Paul, maréchal de camp des armées de sa Majesté, son père, voulant sur
toutes choses secourir, pourvoir et descharger son âme et celle de son dit
seigneur et père » instituer et fonder à perpétuité dans ladite chapelle de
Notre Dame du Mont cinq messes bones ... « sur les grands hauts jours de
la Purification, Annunciation, Assomption, Nativité et conception de Notre Dame,
Il affectait à ces cinq messes la somme annuelle de quarante sols à verser
par lui et ses successeurs, « sans difficulté ni discontinuation » à chaque fête
du 15 août. L'acte se portait :

« Et parce que Messire Michel André, moderne recteur de ladite chapelle
déclare que suivant l'intention dudit seigneur de Saint-Paul et la
dévotion de laquelle il avait été envers la dite chapelle à l'honneur
de la sainte Vierge et en considération de ce que ledit seigneur
fondateur, par l'intercession de ladite Vierge, étoit échappé de grands
dangers de mort aux pays de Bremaignes où il étoit dans l'année
mil six cent trente cinq pour le service de notre roy contre les ennemis
de son estat, et célèbre depuis ledit temps les dites cinq messes,
ledit seigneur luy a payé comptant pour icelles la somme de douze
liens. » [Bibl. de Genève, Ms. R. 96 11] "

p. 119 " Ce fut très probablement un allié de cette héroïque famille qui fut
riper le drapeau de Gelloumey.. "

" A partir de 1666, nous avons les registres de l'état civil de Gelloumey.
Le curé ... a noté ... d'intéressants détails, le prix de denrées, les exp. denrées,
les gages ... les grands fait politiques, ...

p. 120 " Le curé note également l'ancienne usage suivant lequel les jeunes
prêtres originaires du pays ou venus d'ailleurs - parfois d'assez loin - célébraient
leur première messe à St. S. du Mont. C'est ainsi que ...

L'année 1650 marque pour Gelloumey, comme d'ailleurs pour toute la France,
une série de rudes épreuves - la grande épidémie de peste, qui fut générale, l'épave

par notre village ..."

121. "4... la desolation fut si grande et l'effroyante si étendue [écrit le curé] que le lundi suivant, quinziesme août, jour de l'Assomption de la Vierge, tout le peuple criait miséricorde ..."

... A la Pentecôte de 1654, la paroisse de Gilonnay alla en procession à St. Antoine. Le par voleur qui elle avait cy-devant fait à cause du mal contagieux duquel la paroisse étoit affligée. La procession étoit conduite par Renie François - André Lempereur, vicaire de Renie D'ichel. André, et comprenait environ 400 personnes (1) (2) [Archives communales de Gilonnay].

Cinquante ans + tard c'est une métamorphose dont fait foi le parcellaire établi en 1702. Nous y constatons d'abord, malgré la peste, la famine et les fléaux de toutes natures, l'accroissement de la population et les immenses progrès de la culture. Les terres arables ont plus que doublé ...

122. ... ont environ 1.550 hectares. - C'est si peu par la superficie actuelle ... Les propriétaires paysans étaient au nombre de 310, de quels il faut déduire 172 forains (habitants de la Côte de Mayens, de St. Helme, de St. Eloi, de St. Georges, etc...). Il reste 138 habitants de Gilonnay propriétaires et chefs de famille. La population, depuis le milieu du XVIe siècle, avait donc triplé et ... devait atteindre 800 âmes, et nous savons en effet que tel était bien son chiffre à la fin du XVIIIe siècle ...

Des notes inscrites en 1372, on n'en retrouve que trois ... Le curé inscrit en 1451, il n'en reste que sept ... A part les Falcoz, rangés en 1372 parmi les misérables et qui, maintenant, sont des richards, conseils du pays, tous les autres propriétaires sont des immigrants ...

123. ... Quant aux propriétés ecclésiastiques, elles étaient réduites à [presque] rien."

126. "... Quand la révolution arrive, toute la propriété, à part la vigne du Dⁿⁱ de Belmont, est aux mains des paysans ...

C'est à cette situation privilégiée, à cette proportion exceptionnelle de propriétaires, que Gilonnay doit d'avoir deux députés, en 1788, aux États de Rouen, tandis que le tiers de la Côte St. André n'en obtient guère et les 16 autres communes du mandement, cinq en tout. Ces deux députés étaient 2 jeunes bourgeois ... l'un et l'autre furent les principaux éducateurs révolutionnaires de la commune.

127. "... Le conseil prit le nom de maire et le chargea vite, d'abord, sous la paille qui l'avait rempli pendant presque tout le XVIIIe siècle, le paille Fuytoy-Falcoz. Puis elle pensa au plus notable habitant, au successeur du seigneur, l'acquéreur du château de Montgoussier, Pierre Antoine Delestre."

"... le registre du Comité de surveillance de Gilonnay a été conservé (3) [3. Archives de l'Isère, série L., n° 96]"

128. "... On relève en outre cette marque grave d'incivisme : les dimanches sont toujours chômés et les vêpres toujours chantées." ...

Le 6 ventôse, le « Citoyen Perrin, cy-devant curé, fait par devant le conseil général de la Commune, sa renonciation de ses fonctions de cy-devant ministre du culte ». Il promet de défendre les lettres de prêtrise de qui il aura en son pouvoir. Le conseil général de la Commune lui déclare un héraut de civisme : le Comité de surveillance y ajoute son visa. Le curé Perrin se retire ensuite à Paladru, où il demande, le 7 vendémiaire an III, à recevoir la pension que lui faisait le Roi.

129. Le 18 germinal an II, pour empêcher l'observation du dimanche, le Comité décide que les cabarets seront fermés ce jour-là. Les cabaretiers devront refuser de servir à boire sous peine d'amende ou de détention. « Lecture du présent arrêté sera faite au Temple de la Raison et de la Vérité (c'est à dire l'ancienne église), au prochain décadi ».

Le 10 floréal, on décide de planter un arbre de la liberté au pré du Roulin, près de la Grande Route. Le 20 floréal, le nommé Villard est accusé de fanatisme. Il a voulu, dit-on, empêcher le citoyen Vallot, de la Côte, de travailler aux vignes le dimanche. Le Comité fait une enquête de laquelle il résulte qu'il s'agit de la femme de Vallot qui avait détourné celui-ci de travailler. Quant à Villard, pris de vin, il s'était joint à la femme contre le mari. Le Comité charge deux de ses membres de se présenter Villard. " --- "

Le 10 prairial, dénonciation de Claude Dorian qui a tenu, prout-il, de « propos inspirant le fanatisme ». Le délinquant vient s'expliquer devant le Comité. Celui-ci l'invite à être désormais plus circonspect. Le 10 prairial, le Comité « s'occupe des objets relatifs à la célébration de la fête de l'Être Suprême ... ». Le 30 prairial « le citoyen Jean-François Dupuy, ci-devant curé de Feyzin, résidant à Gillyonay depuis plus de six mois, se présente au Comité pour communiquer son acte d'abdication de l'état et des fonctions de prêtre ... ». Le 26 nivôse dernier,

130. il avait déclaré que les lettres de prêtrise qu'il avait en son pouvoir, il les a retrouvées et les remet au Comité pour être lacérées et brûlées ». Le Comité met immédiatement la fin aux dites lettres. " --- "

"... Le 30 thermidor, le Comité prend un arrêté qui invite auprès du Conseil général de la Commune pour faire observer le décadi ... " --- "

"... Le 30 fructidor, lecture et donner de la loi [supprimant le Comité de surveillance dans les petites communes] ce qui officiellement ce jour. Le Comité de surveillance de Gillyonay se réunit. " --- "

131. "... Le 31 janvier 1791, Guillaume Fuyroy, marie, propriétaire de Delosteau, donne l'inventaire des « immeubles dépendant de la chapelle de N.D. de Lizio, Saint-Pierre et St-Basile, dont étoient recteurs Messieurs Antoine-Louis Boullier ». Les dits immeubles consistent en une ~~maison~~ maison, jardin, cour et vigne [5] ... " --- "
« Ledit Boullier a retiré du produit de ces vignes (dans l'année 1790) treize charges de vin à la livre la charge, 60 livres pour un pré, 15 livres pour la location de la maison, champs et jardin. » --- "

132. " Le 9 pluviôse suivant, la maison ci-dessus presbytère, avec une « parcelle de jardin au couchant » était adjugée au sieur Rocher, négociant de la Côte St-André, pour le prix de 1.516 livres. Il est permis de croire que l'acquéreur, dont un proche parent, vicar à la Côte, avait eu, n'intéressait ici que pour sauver la cure et la rectifier, le moment venu, aux ayants droit. " --- "

Est-ce dans le même but que, le 10 germinal an II, François Chuzel, de Gillyonay, avait pu à ferme, pour trente francs par an, la chapelle de « ci-devant Notre-Dame » ? On ne saurait le dire, mais il semble que le fonctionnaire n'ait subi aucun dommage. L'état de l'opinion n'eût guère permis qu'il en fut autrement. Quand, vingt-huit ans plus tard, le curé Bandoin lui-même, en restaurant l'édifice, se permit de le modifier et de restreindre ses dimensions, fada

| beaucoup plus vites, il soulève de grands murmures. "

Paul Belleguy -
